CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196722** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 914278437

Siret : 914 278 437 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4749705-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021365210104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021365210104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : A.B.TOITURE

6 LE DESSUS SECHES TOURNEES
88230 FRAIZE

Téléphone : 06 81 37 31 69 **Fax :**

Portable : 06 84 53 83 31

Responsabilité légale :
BUSCH ALEXANDRE, NICOLAS GÉRANT

Site Internet : www.facebook.com/abtoiture-1049377

E-mail : abtoiture.busch@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 380 510 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	19/11/2024
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)	3	29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/02/2026 11:03

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E196722** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **03/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2022
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 914278437

Siret : **914 278 437 00019**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4749705-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021365210104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021365210104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **A.B.TOITURE**

6 LE DESSUS SECHES TOURNEES
88230 FRAIZE

Téléphone : 06 81 37 31 69 **Fax :**
Portable : 06 84 53 83 31

Site Internet : www.facebook.com/abtoiture-1049377
E-mail : abtoiture.busch@gmail.com

Responsabilité légale :
BUSCH ALEXANDRE, NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/11/2024
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	29/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	29/01/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2022
o Isolation des combles perdus	23/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.